

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE****DEPARTEMENT****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****MARTINIQUE****DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER****Séance du vendredi 26 juin 2015**

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	26	31		
		Dont procurations		
		05		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
31	31	00	00	00

Date de la convocation

18/06/2015

Date d'affichage

19/06/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

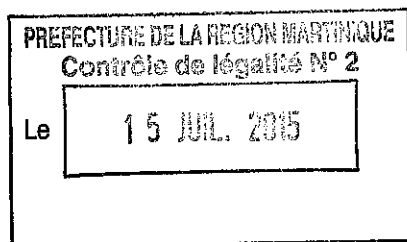
**Fête de la musique
VILLAGE MUSICAL**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Cémiane MOUTOUCOUMARO



L'an deux mille quinze et le **vingt-six juin** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Étaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Émile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT Épse BARDURY.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

Procurations : MM Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane, NAPOLY épouse PUJAR, Laurie ABAUL et Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Marie-Claude RAQUIL, Patrice CHARLEBOIS et William PAULIN.

**FETE DE LA MUSIQUE
« VILLAGE MUSICAL »**

À la demande de Monsieur le Maire, madame Yolène LARGEN-MARINE indique que la musique, phénomène culturel universel, fédère à Schoelcher, les potentialités artistiques et musicales.

La ville de SCHOELCHER a créé depuis 2008, le VILLAGE MUSICAL. C'est un concept original de production d'artistes, qui évoluent gratuitement dans des espaces mis à leur disposition.

La ville de Schœlcher a invité et sensibilisé tous les musiciens amateurs, professionnels à participer à la 8^{ème} édition du village musical le dimanche 21 juin 2015 de 17 heures à 23 heures dans le bourg.

Les objectifs de cette manifestation sont multiples :

- réunir plusieurs artistes schœlchérois et autres ;
- créer un espace d'expression musicale et artistique sous un principe unique ;
- mettre la musique à l'honneur sous toutes ses formes ;
- faire évoluer tous les dons musicaux dans différents lieux et à différentes heures :
 - Mairie ;
 - Place des Arawaks ;
 - Rue piétonne, (boulevard du bord de mer) ;
 - Kiosque ;
 - Restaurant ;
- susciter autour de cette manifestation une convivialité des martiniquais ;

La commission « Animation Territoriale » et la commission « Finances » ont émis respectivement un avis favorable pour la réalisation de cette manifestation le 13 mai et 11 juin 2015.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de madame Yolène LARGEN-MARINE et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la réalisation de cette manifestation et son plan de financement comme suit :

Partenaires :	2 605,10 €
Ville de Schœlcher :	5 882,43 €
TOTAL	8 487,53 €

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 10 JUL. 2015

h Le Maire



Luc CLEMENTE